**Commission** : Conseil de sécurité historique

**Question** : 23 septembre 1998 : le vote de la résolution 1199 sur un cessez-le feu entre le Kosovo et la Serbie.

**Auteur** : Gambie

Honorable Présidence, Chers Délégués,

La délégation gambienne est pleinement consciente de l'intérêt à participer à la septième conférence NUMAD et souhaite de riches discussions entre les différentes délégations.

En effet, la sécurité représente pour la Gambie un sujet problématique qui appelle de nombreux échanges et réflexions pour parvenir à une solution pacifique optimale et pérenne.

La Gambie, officiellement " République de Gambie " est une république d'Afrique d'un million sept-cent soixante-seize mille habitants et qui se compose de nombreuses ethnies.

Nous savons vivre avec cette multitude ethnique mais aussi avec notre passé d'ancienne colonie britannique jusqu'à la date de notre indépendance en 1965. Il en reste des traces comme la présence de la langue anglaise qui domine au niveau des échanges officiels même si nous parlons nos différentes langues ethniques dans la vie de tous les jours.

De plus, nous sommes situés à l'Ouest du continent africain le long de l'Océan Atlantique et nos frontières terrestres sont entourées par le Sénégal. Notre enclavement géographique nous a menés à résister à une volonté d'unification sénégalaise.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi nous comprenons les conflits qui peuvent subsister entre le Kosovo et la Serbie. Et notre expérience nous pousse à vouloir mettre en place dans les plus brefs délais un cessez-le-feu afin de stopper les violences causées par l'usage de la force par l'armée yougoslave et les unités de sécurité serbes qui ont causé la mort de nombreux civils. Pour cela, nous pensons que la remise des armes à l'ONU est un moyen d'empêcher le nombre croissant de pertes humaines. Nous pensons qu'un dialogue entre les parties mené par une instance neutre devrait être mis en place afin que ces deux parties échangent leurs différents points de vue pour trouver un accord qui apaiserait les tensions et satisferait les deux pays. Pour finir, un vote des citoyens donnerait l'avis du peuple, un avis démocratique et pourrait aider les deux parties à trouver un arrangement.

Notre pays attend donc beaucoup des débats au sein du comité Conseil de sécurité historique pour apaiser les tensions, développer clairement les différences de points de vue, de cultures afin de réapprendre à vivre ensemble quelles que soient ses différences d'origine, de culture, de religion.

Notre mission est de convoquer chaque partie rapidement pour mettre en place un cessez-le-feu non imposé mais voulu par les parties en présence suivi d'une commission d'échanges et de réflexions.

Merci de votre écoute.